



**Prix du
Réseau des
Maisons de
l'Architecture**

**Prix du
Réseau des
Maisons de
l'Architecture**

LA PROMESSE

L'ORGANISATION

Candidats
Candidatures
Sélection
Aide à la décision

LE PRINCIPE

1 seul prix
4 démarches

**COMMUNIQUER
ET FAIRE VIVRE**





LA PROMESSE

**LE PRIX DU RMA
RÉCOMPENSE,
TOUS LES DEUX ANS,
UNE ACTION RÉALISÉE
QUI RAPPELLE
L'IMPORTANCE DU
RÔLE QUE JOUE
L'ARCHITECTURE DANS
LA CONSTRUCTION ET
LA COHESION DE
NOTRE SOCIÉTÉ**

1.1 } LE PRINCIPE

Remettre un seul prix.

Donner un thème qui colore chaque édition et oriente le prix en fonction des réflexions contemporaines.

S'appuyer sur 4 démarches permettant de faciliter le processus de candidature.



1.2



LE THÈME

**L'édition 2023 du Prix du RMA
propose de valoriser des actions liées
au thème
Habitants et espaces**

**Les actions doivent avoir été réalisées
dans **les deux ans** qui précèdent la
remise du prix.**

1.3 } LES DÉMARCHES

**Les démarches
permettent de
faciliter les
candidatures et
l'inscription au
prix**

- **Démarche frugale**
Faire plus avec moins
- **Démarche de médiation**
Faire pour transmettre (éducation, citoyenneté, sensibilisation)
- **Démarche de participation habitante**
Faire avec l'habitant
- **Démarche pour une conscience collective**
Faire pour vivre ensemble



L'ORGANISATION

2.1 } LES CANDIDATS

Un prix pour qui ?

Pour toutes personnes intervenant dans le champ architectural au sens large (architecte, urbaniste, paysagiste, enseignants, auteur, médiateurs, militants etc.)

Individus, institutions, collectifs pluriels qui sont engagés dans l'action.



2.2

LES CANDIDATURES

Une candidature simplifiée

Toutes les inscriptions se font en ligne via un formulaire simple et anonymisé.

1 : Cocher la démarche correspondant à sa candidature

2 : Nommer le projet (300 caractères max)

3 : Décrire le projet et indiquer en quoi il se distingue. (3000 caractères max)

4 : Joindre un document d'illustration au choix

Documents à joindre

Des consignes explicites par type document

Vidéo : format .mov ou .mp4 de 4 minutes maximum

Son : format .wav ou .mp3 de 4 minutes maximum

Image : 5 maximum

Extrait écrit : 4 pages maximum de l'ouvrage

Quels projets pourraient être primés ?

Les 4 démarches ouvrent le champ des possibles.

Projet bâti ▪ Livre ▪ Film ▪ Exposition ▪

Conférence ▪ Mémoire d'étudiants ▪ Ateliers

pédagogiques ▪ Rencontres ▪ Résidences

d'architectes ou d'artistes, etc.

2.3 } PROCÉDER À LA SÉLECTION



1 : constitution d'un seul jury

Des profils divers, un jury ouvert : 10 personnes

Le jury idéal (en cours de constitution)

Christine Leconte, présidente du CNOA

Hélène Fernandez, directrice de l'architecture - Ministère de la Culture

Pablo Katz, Président de l'Académie d'Architecture

Geoffrey Galand, Président du WAAO

Sacha Dalis, secrétaire général du GIP EPAU et responsable du programme de la Caravane des ruralités

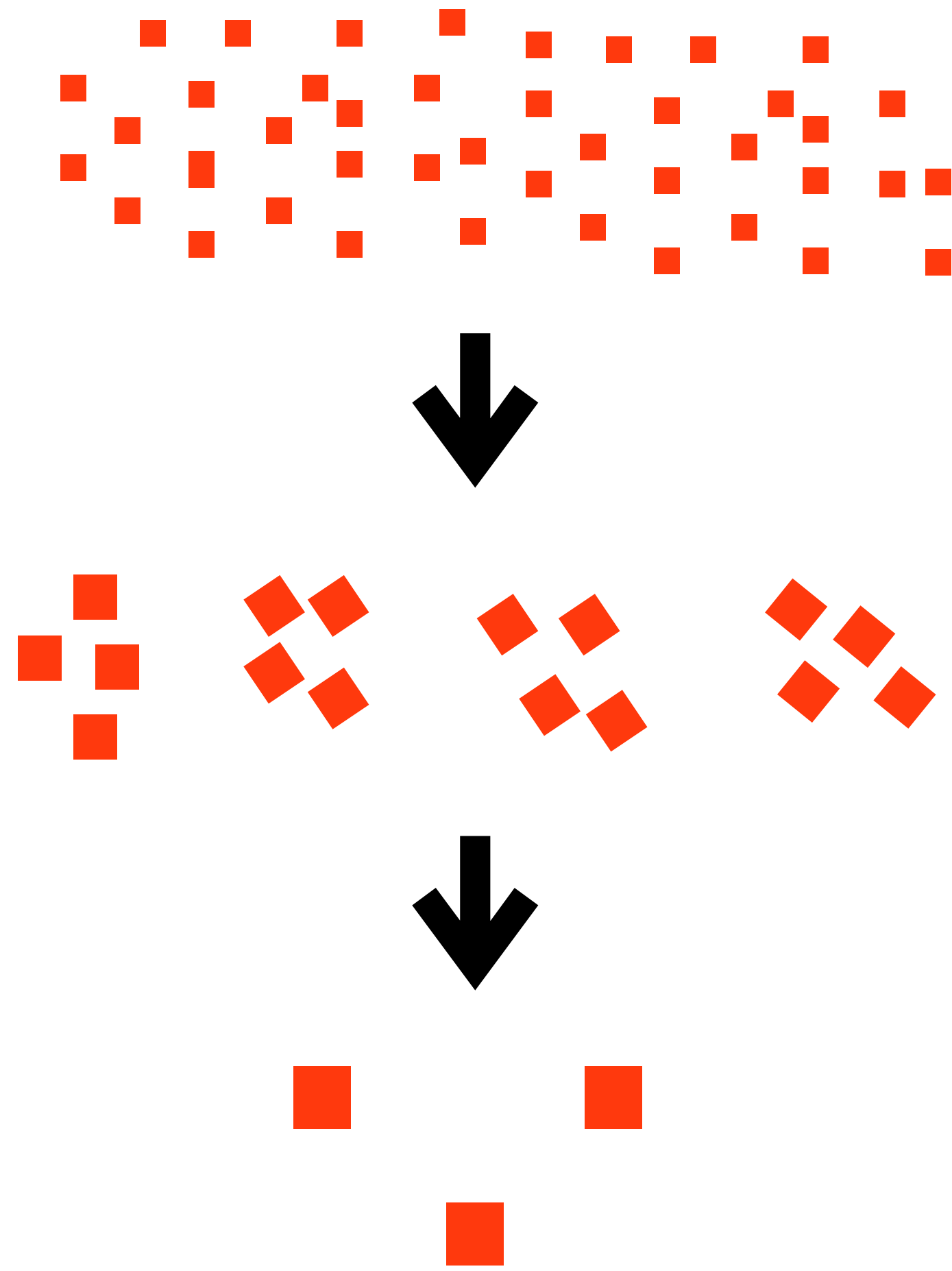
Sophie Ricard, architecte urbaniste, La Preuve par 7

Christian Dautel, architecte, maire de Pont-Aven

un.e journaliste du magazine L'Architecture d'Aujourd'hui

La Présidente du RMA, Anne-Sophie Kehr, préside ce jury avec à ses côtés un co-président : le sociologue Guy Tapie.

2.4 } PROCÉDER À LA SÉLECTION



2 : jugement des candidatures chez soi

Les dossiers sont jugés dans un ordre aléatoire

- Chaque membre du comité se voit attribuer un nombre X de candidature à découvrir chez lui. Chaque projet est assuré d'être vu par 3 membres différents.
- Le membre doit classer chaque projet en répondant à la question suivante : *ce projet répond-il de manière pertinente à la thématique du prix et à la démarche pour laquelle il est inscrit ?*
- Trois choix de notes : 0 (non); 1 (peut-être); 2 (oui).
- Un champ d'appréciation libre permet au membre d'explicitier la raison de sa note en 500 caractères maximum.

3 : Sélection d'une short list par les deux co-présidents

Objectif : réduire le choix à 5 projets pour une shortlist.

- Les co-présidents commencent par écarter la moitié inférieure des notes
- Tous les projets restants sont évoqués un par un en affinant avec les commentaires des membres du jury qui les ont jugés.
- Chaque projet est soumis à une nouvelle notation entre 0 et 4 (sans critères particuliers afin de laisser la place à la subjectivité des deux co-présidents).
- Les 5 premiers constituent la shortlist.

2.5 } PROCÉDER À LA SÉLECTION

4 : le choix du lauréat

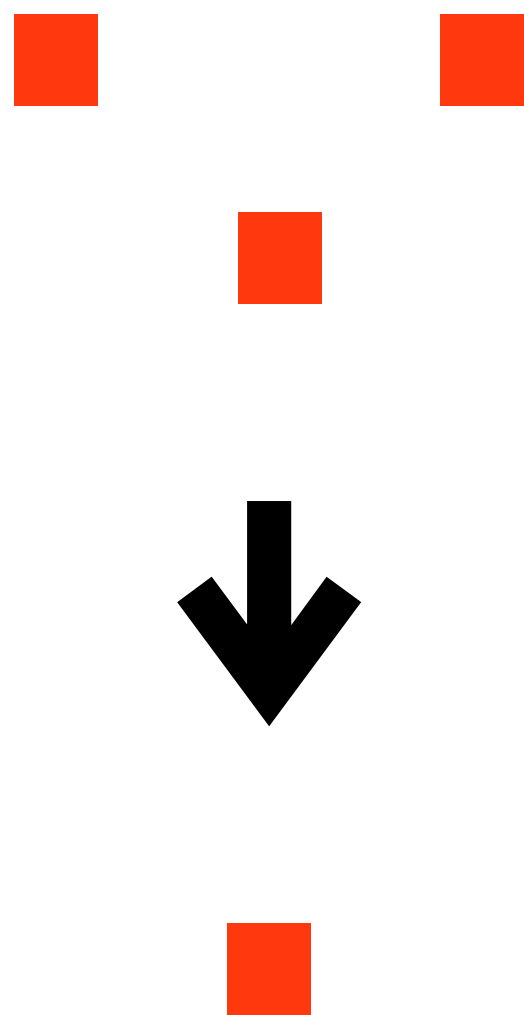
Une décision partagée en plénière par le jury, après audition des nommés.

- Les 5 nommés sont invités à venir présenter leur projet face au jury. L'audition peut durer environ 30 minutes, l'objectif pour le jury est de véritablement prendre connaissance des projets avant de déterminer le lauréat.
- À l'issue de l'audition, chaque membre du jury vote à bulletin secret pour le projet qu'il retient. Le projet obtenant le plus de votes remporte le prix. En cas d'égalité pour deux projets, la décision finale est laissée aux co-présidents du jury.

5 : la remise du Prix

La dernière séance du jury aura lieu à Paris en présentiel le vendredi 8 décembre au Ministère de la Culture (sous réserve).

La remise du Prix aura lieu à l'issue de cette journée dès 17h.



2.6 } AIDE À LA DÉCISION

POUR LE JURY

En amont du jugement des candidatures, une notice d'aide à la décision est produite pour indiquer des exemples de critères, non exhaustif, permettant de juger de la pertinence relative aux démarches



■ Démarche frugale

Créativité ▪ Impact énergétique faible ▪ Utilisation de matériaux écologiques et locaux ▪ Usage pondéré du sol, notion de réemploi, etc.

■ Démarche de médiation

Volonté de médiation au coeur du projet ▪ Passage d'informations concrètes ▪ Impact sur un public en dehors du monde architectural, etc.

■ Démarche de participation habitante

Participation des habitants ▪ Prise en compte effective des recommandations de l'utilisateur ▪ Qualité de la collaboration, etc.

■ Démarche pour une conscience collective

Impact sur la vie du territoire ▪ Attention portée aux publics dits éloignés ▪ Nouveaux types de partenariats, etc.



**COMMUNIQUER ET
FAIRE VIVRE**

3.1 } RÉCOMPENSES

Le prix sera doté d'une enveloppe de 5000 € pour le lauréat afin de le rendre attractif et lui donner de la valeur.

La shortlist de 5 projets retenus sera proposée aux Maisons de l'architecture afin d'envisager une valorisation sur les territoires.

Faire vivre le prix

Une série de rencontres, une exposition, la biennale 2024 : les actions de communication autour du lauréat et des finalistes de la première édition du Prix du Réseau sont à créer avec les Maisons de l'architecture et les partenaires du Prix.



3.2

COMMUNICATION ET VALORISATION

Une large communication sur le lancement de ce nouveau Prix :

Diffusion de l'information via :
agence de presse, réseaux partenaires et jury, réseaux sociaux, newsletter, mailing ciblé.

Communication via les Maisons de l'architecture à leurs réseaux de partenaires locaux.

Veille et parrainage de candidats potentiels par les membres du RMA.

Campagne média spécifique au Prix au moment du lancement et à l'annonce des résultats.

Le lauréat et les finalistes bénéficieront d'une large campagne de communication :

Un dossier de presse national.

Une série de posts sur les réseaux sociaux
Une valorisation de son projet et son actualité lors de la biennale du RMA.

Mailings ciblés via le RMA et les Maisons de l'architecture dans leurs réseaux locaux.

De nombreuses autres actions de communication se construiront avec les partenaires du Prix et seront mises en place au cours de l'année 2024 en partenariat avec l'agence Temaprod.

A large, solid red shape that is roughly rectangular with rounded corners on the left side, positioned in the upper left quadrant of the page.

Prix du
Réseau des
Maisons de
l'Architecture

A solid black shape in the bottom left corner, consisting of a large outer arc and a smaller inner arc, resembling a thick, partial ring or a stylized letter 'C'.